



LA COMMUNE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE UN.E RESPONSABLE POUR SON EQUIPE DE TECHNICIEN(NE)S DE SURFACE (F/H/X) -

CONTRAT DE REMPLACEMENT

VOTRE FONCTION

Vous serez chargé(e) de superviser le nettoyage des bâtiments communaux (écoles, hall des sports, crèches...) ainsi que de gérer l'équipe de techniciens chargée de ces tâches (35 personnes).

Vous devrez également assurer les remplacements en cas de nécessité.
La fonction implique des prestations jusque 19h30 (horaire fixe, pas de coupé).

Ce contrat pourra être complété, si vous êtes intéressé.e, par un contrat de remplacement en journée en qualité de technicien(ne) de surface pour constituer un temps plein (38h/semaine).

VOS MISSIONS

- Superviser l'équipe de technicien(ne)s de surface (gestion du travail en équipe, congés, respect des horaires, ...)
- Planifier les tâches des technicien(ne)s de surface
- Assurer la qualité du nettoyage des locaux et des équipements
- S'occuper de la commande des produits et du matériel de nettoyage, gérer les stocks de produits de nettoyage/matériel afin qu'il soit toujours suffisant et organiser la livraison à temps des produits/matériel nécessaire sur les différents lieux de travail
- Veiller à ce que chaque membre de l'équipe dispose de son équipement individuel (tunique, chaussures, polaire, t-shirt) et passer les commandes dans ce cadre
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Organiser les remplacements en priorité en interne en réorganisant l'équipe de nettoyage et, lorsque ce n'est pas possible, discuter de manière proactive des remplacements en externe avec le service Ressources Humaines (qui s'occupera des contacts et des formalités administratives)
- Assurer, personnellement, certains remplacements de membres de l'équipe absents (en cas de nécessité)

VOTRE PROFIL

- Capacité à résoudre les problèmes de manière autonome
- Compétences en gestion de personnel pour superviser les techniciens de surface
- Capacité à planifier et organiser (congés, remplacement., gestion du stock des produits de nettoyage et des livraisons...)

- Aptitude à communiquer, correctement et dans le respect, avec les autres membres de l'équipe et les personnes extérieures
- Connaissance des normes de sécurité en matière de maintenance des surfaces, des bâtiments et des équipements
- Connaissance approfondie des techniques de nettoyage

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- Une expérience en rapport avec la fonction constituera un atout
- Disposer d'un certificat équivalent à un secondaire inférieur ou 1^{er} degré
- Disposer d'un permis A ou B et d'un moyen de locomotion (plusieurs implantations scolaires)
- fournir un extrait de casier judiciaire modèle 596.2. de moins de 3 mois.

NOUS VOUS PROPOSONS

- un contrat de remplacement Responsable (20h/semaine) avec possibilité d'avoir un temps plein (38h/semaine) avec un 2^e contrat de remplacement en qualité de technicien(ne) de surface
- une rémunération basée, pour la fonction de Responsable, sur l'échelle C (mensuel brut minimal pour 20h de minimum 1428 € sans ancienneté et maximum 2133,84 €) avec la reprise de toute votre ancienneté utile jusque 25 ans
- une prime managériale
- des titres-repas d'une valeur faciale de 6 €
- le remboursement de vos frais de déplacement dans le cadre de l'exercice de votre fonction

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées à l'attention du Collège communal par e-mail (fabienne.goujard@pontacelles.be) pour **le 3 septembre 2025** au plus tard. Elles devront obligatoirement être accompagnées de la copie du permis de conduire). L'extrait de casier judiciaire devra être fourni au plus tard au moment de l'engagement.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Fabienne GOJJARD (service des Ressources Humaines– 071/84.90.89).

En remettant votre candidature, vous acceptez que toutes vos données personnelles soient utilisées, exploitées, traitées par l'Administration communale de Pont-à-Celles dans le cadre de la présente procédure. Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire du traitement de votre candidature. Pour les candidats non retenus à l'issue des épreuves, les informations les concernant seront conservées durant une période d'un an et supprimée de nos bases de données à l'issue de ce délai. Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la procédure d'appel à candidature ne seront ni transmises à des tiers ni transférées en-dehors de l'Union européenne.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles.

Pour exercer ce droit, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivante : dpo@pontacelles.be ou par voie postale à l'attention du Collège communal, place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.